

N° SIRET : 20006759300364	<b>COMPTE ADMINISTRATIF</b>	Département : CREUSE
Etablissement : LOCAUX NUS	<b>Année 2022</b>	Poste Comptable : SGC AUBUSSON
Budget : BUDGET ANNEXE	<b>Page n° 1</b>	Date d'Edition : 03/04/2023

**DELIBERATION  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE 2023-014bis  
SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF**

Séance du 29/03/2023 à 17 heures 00

Nombre de membres en exercice	62
Nombre de membres présents	45
Nombre de suffrages exprimés	53
VOTES : Contre =0	Pour =53
Abstentions =0	
Date de convocation :	23/03/2023

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de Gérard GUYONNET délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par Gérard GUYONNET, Président, cette personne s'étant retirée au moment du vote, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;  
1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés	168 826,45		31 556,39		200 382,84	
Opérations de l'exercice	408 336,69	582 721,16	551 069,46	522 560,28	959 406,15	1 105 281,44
<b>TOTAUX</b>	<b>577 163,14</b>	<b>582 721,16</b>	<b>582 625,85</b>	<b>522 560,28</b>	<b>1 159 788,99</b>	<b>1 105 281,44</b>
Résultats de clôture		5 558,02	60 065,57		54 507,55	
Restes à réaliser				65 564,68		65 564,68
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>577 163,14</b>	<b>582 721,16</b>	<b>582 625,85</b>	<b>588 124,96</b>	<b>1 159 788,99</b>	<b>1 170 846,12</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>5 558,02</b>		<b>5 499,11</b>		<b>11 057,13</b>

\* Les 'dépenses' et les 'recettes' doivent être inscrites sur les lignes 'opérations de l'exercice' et 'restes à réaliser'. Les 'déficits' et les 'excédents' doivent être inscrits sur les lignes 'résultats reportés', 'résultats de clôture' et 'résultats définitifs'.

2° Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie,

aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus;

Ont signé au registre des délibérations :

Présents : MM. SIMONET V, DUBSAY, BERTHON, GRASS, VENTENAT, GRANGE, MOUNAUD, BIGOURET, RICHIN, DESCLOUX, SIMON, LE CORRE, JAMME, LEFORT suppléante FERRIER, ÉCHEVARNE, PERRIER S, BOUCHET, LUQUET L, GALINDO, NOVAIS, CONCHON, VIRGOULAY, LEGRAND suppléant PERRIER F, GIRAUD LAJOIE, BOUDINEAU, RAMOS, COTENTIN, MONTEIL, PAYARD C, MAZET, PAYARD J, SOULEBOT, MOREAU, PLAS, DESGRANGES, LUQUET A, BERGER, MÉANARD, DESARMENIEN, CHEFDEVILLE, MORANÇAIS, CORDIER, PINLON, CHAUSSAT, FAUCHER.

Pouvoirs : SCARAMUCCIA à LE CORRE, JOULOT à VIRGOULAY, VERDIER à LUQUET L, PIERRON à CHAUSSAT, FAUCONNET à RAMOS, VIALTAIX à DESGRANGES, ROULLAND à SIMON, GLOMOT à MORANÇAIS.

Excusés : SCHMIDT, D'HULSTER, TRIMONARD, LARGE.

Absents : SIMONET B, FONTVIELLE, WELZER, BRUNET.

Cachet :



Pour expédition conforme,

**La 1ère Vice-présidente, Valérie SIMONET**

Accusé de réception en préfecture  
023-200067593-20230329-2023-014bis-DE  
Date de télétransmission : 06/04/2023  
Date de réception préfecture : 06/04/2023